



Compte-rendu du Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale

Séance du 15 avril 2024

L'an deux mil vingt-quatre, le quinze avril à dix-sept heures trente minutes, le Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action de la commune de Donges, s'est réuni en session ordinaire, au lieu habituel de ses séances, après convocation légale du neuf avril deux mil vingt-quatre, sous la présidence de Monsieur François CHENEAU, Maire et Président du C.C.A.S.

Nombre de membres en exercice : 17

Nombre de membres présents : 14

Nombre de membres excusés avec pouvoir : 3

Présents : François CHENEAU, Monique PIRAUD, Alain GIRARDEAU, Chantal GUINARD, Yvonnick PERRIN, Mikaël DELALANDE, Lise BERTHO, Danielle HERVO, Guy SICOT, Michel DESBOIS, Albert LEHUEDE, Danièle FAVREAU, Roger MAHO, Roselyne DAUCE

Excusés avec pouvoirs : Yveline LECAMP avec pouvoir à Chantal GUINARD, Didier RIAUD avec pouvoir à François CHENEAU, Marie-Andrée PICOT avec pouvoir à Monique PIRAUD

Monsieur le Président déclare la séance ouverte

Approbation du Compte Rendu du Conseil d'Administration du 25 mars 2024

Exposé

Monsieur Le Président invite les membres du Conseil d'Administration à approuver le compte rendu du 25 mars 2024.

Le compte rendu de séance est approuvé à **l'unanimité** sans observation.

Aides Sociales facultatives accordées dans le cadre de la délégation de pouvoir

Chèques Accompagnement Personnalisé

Madame MARAIS informe le conseil d'administration que dans le cadre de la délégation de pouvoir, il a été accordé des Chèques Accompagnement Personnalisé à 1 famille domiciliée à Donges pour un montant de **105 €**.

Cette aide accordée sera imputée à l'article 65134 du budget du CCAS

Aides Sociales facultatives à accorder

Chèques Accompagnement Personnalisé

Le conseil d'administration a décidé d'accorder des Chèques Accompagnement Personnalisé à 3 familles domiciliées à Donges pour un montant total de **500 €**

Ces aides accordées seront imputées à l'article 65134 du budget du CCAS

Dettes de loyer

Le conseil d'administration a décidé d'accorder à une famille domiciliée à Donges :

➡ La prise en charge partielle de sa dette de loyer soit **250 €**

Cette aide accordée sera directement versée au bailleur Atlantique Habitation

Cette aide sera imputée à l'article 65134 du budget du CCAS

Aides légales

Suite à la cyberattaque, le CCAS ne peut pas accéder au logiciel permettant de présenter les demandes d'aides légales. Les demandes seront donc présentées au prochain conseil d'administration.

Questions diverses

Madame HUNAUT de l'association les Eaux Vives en charge de la gestion locative des logements temporaires sur la commune de Donges demande si les membres du conseil d'administration seraient favorables pour augmenter la durée de la convention d'occupation à savoir passer de 10 à 12 mois. En effet, au vu de la tension locative et du délai d'attribution dans le parc social de plus en plus long, il semble opportun de modifier la durée de la convention.

Monsieur PERRIN indique sa crainte d'augmenter la durée du contrat car les locataires risquent de s'installer durablement alors que ce sont des logements temporaires.

Monsieur DELALANDE a demandé si il y a avait possibilité que les associations les eaux vives et Solidarité estuaire puissent être invitées lors d'un conseil d'administration afin de permettre d'évaluer la nécessité d'augmenter la durée du contrat.

Conclusion : les membres du conseil d'administration ne souhaitent pas prendre de décision pour le moment. Le CCAS prendra contact avec les deux associations afin d'envisager qu'elles soient présentes lors d'un prochain C.A.

Prochains Conseils d'Administration

- Lundi 13 mai 2024 à 17h30
- Lundi 24 juin 2024 à 17h30

Clos et arrêté, les dits jour, mois et an

Fait à Donges, le 16 avril 2023

Monique PIRAUD
Vice-Présidente du C.C.A.S

